

Une proposition de loi pour développer les soins palliatifs

Article rédigé par *Généthique*, le 11 mars 2015

[[Généthique](#), 11/03/15] — « Les soins palliatifs, grande cause nationale », c'est ce que souhaitent Philippe Gosselin (UMP) et 60 autres parlementaires UMP et UDI. Ce souhait, ils le formulent par une [proposition de loi](#) visant à « reconnaître les soins palliatifs comme grande cause nationale 2016 ».

Entouré de Marc Le Fur, Yannick Moreau et Hervé Mariton, Philippe Gosselin tenait Le 10 mars dernier une conférence de presse pour présenter sa proposition de loi. Exposer leur texte quelques heures avant le débat sur la fin de vie n'était pas anodin. D'ailleurs, « les articles de cette proposition de loi seront aussi présentés sous forme d'amendements au texte Claeys-Leonetti », confie Philippe Gosselin.

L'objectif est clair : « Mettre en avant l'impérieuse nécessité de développer des soins palliatifs en France. » C'est un « plaidoyer indispensable » précise-t-il, car « là où les soins palliatifs se développent, la demande de suicide assisté va en diminuant, voire en disparaissant ».

Mise au point

Les parlementaires co-signataires attendent des actes concrets du gouvernement : « C'est l'occasion de lancer un vaste plan pluriannuel de promotion de la culture palliative et de développement des soins palliatifs à l'instar du Plan cancer. » Marc le Fur renchérit : « Il ne s'agit pas que de juridique, il faut que le gouvernement prenne des moyens » comme il l'a fait pour le plan cancer.

Cette conférence de presse permet aussi de faire une petite mise au point sur le débat sur la fin de vie : « Nous cherchons un débat apaisé car le sujet est grave, il engage la vie humaine » explique Philippe Gosselin. Pour autant, ces quatre parlementaires sont déterminés à faire préciser des termes ambigus et dangereux de la proposition de loi Claeys-Leonetti tels que « vie digne », « traitement », « sédation profonde »... Ils regrettent que le débat ne soit prévu que sur deux jours, mais s'emploieront à lutter contre toute « forme d'euthanasie qui ne dit pas son nom ».